

Troisième session

Dual distribution
-----PALESTINE : RAPPORT INTERIMAIRE DU MEDIATEUR
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIESAustralie, Brésil, Canada, Chine, Colombie, France et Nouvelle-Zélande :Amendements au projet de résolution présenté
par la Première Commission (A/776).

1. Supprimer les quatre premiers paragraphes du préambule et les remplacer par le texte suivant :

"L'ASSEMBLEE GENERALE,

"AYANT EXAMINE DE NOUVEAU la situation en Palestine".

2. Supprimer l'alinéa c) du paragraphe 2.

3. Supprimer le paragraphe 3.

4. Dans le texte du paragraphe 5, remplacer les mots "par l'intermédiaire de" par le mot "avec"; le texte de ce paragraphe sera alors le suivant :

"INVITE les Gouvernements et autorités intéressés à étendre le domaine des négociations prévues par la résolution du Conseil de sécurité du 16 novembre 1948, et à rechercher un accord par voie de négociations, soit directes, soit avec la Commission de conciliation, en vue d'un règlement définitif de toutes les questions sur lesquelles ils ne se sont pas encore mis d'accord;"

5. Dans le texte du paragraphe 10, supprimer le membre de phrase suivant :

"à cet égard, il y aura lieu de tenir compte des conclusions figurant au paragraphe 4 e) et f), section VIII de la première partie du Rapport intérimaire du Médiateur des Nations Unies."

6. Dans le texte du paragraphe 11, supprimer le membre de phrase suivant.

"FAIT SIENNES les conclusions énoncées au paragraphe 4 i), section VIII de la première partie du Rapport intérimaire du Médiateur des Nations Unies pour la Palestine;"